

3ème Newsletter Trois C-L aux artistes 30 mars 2008

Bonjour tout le monde,

Le printemps, synonyme de renouveau, coïncide avec la concrétisation des projets notamment mis en place depuis octobre 2007!

Côté spectacle, nous pouvons dès à présent déjà dire que nous avons des très bons résultats de la part du public. Les spectacles « Dance Roads » et la journée « Vidéo Danse » dans le cadre des Transculturelles Gay et Lesbiennes furent deux grands succès.

Côté formation, nous constatons un progrès à la participation des différentes offres du TROIS C-L aussi bien de la part des professionnels que des amateurs.

Côté tournées, Anu Sistonen et Anne-Mareike Hess ont fait plusieurs dates à l'étranger ces dernières semaines.

Vous trouverez également dans cette Newsletter de nouvelles informations autour du congé pour artistes et des aides pour la formation continue à l'étranger.

J'attire votre attention sur le stage de création du mois d'août où vous êtes invités à participer en tant que danseurs. Ce stage est rémunéré.

Je vous souhaite bonne lecture.

Bernard

1. Nouvelle situation du personnel de TROIS C- L :

Séverine Zimmer, responsable administratif passera d'une demi- à une pleine tâche à partir du 1er avril 2008. Séverine sera en congé de maternité du 2 juin au 19 octobre 2008 inclus.

Bernard Baumgarten, responsable artistique reste en 30 heures par semaine et cela depuis le 1er janvier.

David Mouraire est engagé en tant qu'employé administratif sous un contrat à durée déterminée comprenant une durée de travail hebdomadaire de 20 heures entre le 15 janvier et le 31 mai et de 40 heures du 1er juin au 31 octobre. David est responsable de la coordination des différentes manifestations du TROIS C-L et du danz festival letzebuerg et reprendra l'administration du TROIS C-L du 2 juin au 19 octobre.

Marie-Claire Monti après un bénévolat depuis presque un an pour le TROIS C-L, est engagée en tant qu'employée de bureau pour une durée de travail hebdomadaire de 30 heures. Marie-Claire est responsable de l'archivage, de la coordination des stages et des formations ainsi que de la coordination des réservations de la salle TROIS C-L. Vous pouvez la contacter sur danse@danse.lu

Argo Müser est en charge de la comptabilité, à concurrence de 10 heures par semaine

Les nouvelles stagiaires,

Tania Berman complétera l'équipe du 15 avril au 30 août 2008

Friederike Heinze travaillera également au TROIS C-L du 15 juin au 30 septembre

Les bénévoles

Diane Gardin travaille dans l'archivage

Astrid Giberia s'occupe de la distribution des supports de communication

2. Projets en cours

Du 25 au 29 mars, Danse à Lille, spectacle d'Anne-Mareike Hess (Remember)

14 avril, réunion des directeurs artistiques du programme Dance Palace

14 avril, rencontre avec la direction du Ballet de Lorraine et du Théâtre Trier pour DFL 2009

15 avril, de 14h à 17h, formation continue sur les nouveaux « Statuts de l'artiste à Luxembourg » en collaboration avec le Ministère de la Culture qui présentera la formation à l'Abbaye Neumünster qui est notre partenaire.

1 au 30 mai, Bacau, Roumanie, résidence d'artiste d'Anne-Mareike Hess pour sa nouvelle création „Erweiterte Räume“

15 mai, de 14h à 17h, formation continue sur la « gestion des outils de communication visuels et textuels » en collaboration avec l'Abbaye Neumünster

3. Classes professionnelles au Studio TROIS C-L

Information sur notre Site Internet www.danse.lu

De 10 à 12h00 du lundi au vendredi

Gratuit pour les danseurs inscrit au TROIS C-L / 5 euros pour les invités

Avril

31 mars au 4 Classique avec Philippe Tallard

7 au 11 Moderne - Classique avec Anu Sistonen

14 au 18 Classique avec Philippe Tallard

21 au 25 Classique avec Philippe Tallard

28 avril au 2 mai Moderne avec Sylvia Camarda

Mai

19 au 23 Contemporain avec Annick Pütz

26 au 30 Moderne Classique avec Anu Sistonen

Vous trouverez ce programme complet des stages pour professionnels, adultes et enfants

http://www.danse.lu/site/internal.php?c_n=113&SID=0e0cbcd884f18bca13007c7d8e03bbb6

4. Formation continue

Stage 4/ Les Nouveaux Statuts de l'artiste à Luxembourg

15 avril, de 14h00 à 17h00

à l'Abbaye de Neumünster.

Stage théorique expliquant les différents statuts d'artiste à Luxembourg, leurs obligations, conditions d'applications, etc...

Stage dispensé par deux personnes du Ministère de la Culture

Le stage est gratuit pour les danseurs et les chorégraphes inscrits au TROIS C-L.

Des frais d'inscription de 10 Euros seront demandés à toute autre personne désirant participer au stage.

Date limite d'inscription : 10 avril à Séverine Zimmer : s.zimmer@danse.lu

Stage 5/ La gestion des supports de communication visuels et textuels

15 mai, de 14h00 à 17h00

à l'Abbaye de Neumünster.

Stage théorique autour de la gestion des supports photographiques, des supports textuels et de leur transmission par le web.

Comment traiter les visuels pour les adapter aux différents supports (dossiers de presse ou simple communiqué, annonce ou impression) et à leur destination (web, papier : presse quotidienne ou spécialisée)

Sera évoqué pratiquement : le problème de la taille de l'image, de la résolution, de la conversion des fichiers, de leur dénomination, de leur transmission.

Stage proposé par Séverine Zimmer

Stage 6/ Stage de création

1^{er} au 30 août

Studio TROIS C-L

Dans le cadre de notre programme d'échange Luxembourg – Roumanie avec le George Apostu International Culture and Arts Center Bacau nous allons inviter pour l'année 2008 le chorégraphe

Roumain Florin Fieroiu. Il sera en création tout le mois d'août au TROIS C-L. Il propose à 2 danseurs de Luxembourg de participer à cette création. TROIS C-L pourra payer un cachet de 1.500 € pour chaque danseur. Ceci inclut la création et une présentation au STUDIO TROIS C-L à la fin du mois d'août.

Les danseurs intéressés sont priés de nous faire parvenir leur demande par mail avec un C.V. incluant adresse, tel, email, date de naissance 1 photo portrait et une photo en mouvement que nous remettrons au chorégraphe. Les photos peuvent être imprimé sur le CV.

Vous trouverez le programme complet des formations continues sur:

http://www.danse.lu/site/internal.php?c_n=125&SID=e665fa48cc5cedb5e5adf931333e6ceb

5. Réservation STUDIO TROIS C-L

Nous avons besoin de votre collaboration pour nous aider à bien mettre en place toutes ces structures, c'est pourquoi nous vous demandons impérativement de nous envoyer régulièrement tous vos planifications de répétitions.

Pour le 1er semestre de l'année 2008, il ne suffit pas seulement de mettre la date, mais aussi les horaires exacts des répétitions afin de satisfaire toutes les demandes. Si vous ne pouvez pas venir à une répétition, il est impératif d'annuler votre réservation. Après 2 jours d'absence sans donner signe de vie de votre part nous annulerons automatiquement toutes vos réservations.

Pour le 2ème semestre de l'année, merci de vérifier vos dates et de les ajuster au besoin. Je vous rappelle que depuis mars 2008 toutes les classes professionnelles se déroulent au STUDIO TROIS C-L et que du lundi au vendredi, le studio est libre à partir de 12h00 pour les répétitions.

Pour l'année 2009 vous pouvez dès à présent réserver vos plages de répétitions. La priorité est donnée aux productions soutenues par TROIS C-L

Un tableau de la situation actuelle des réservations du studio est joint.

6. Bourse de perfectionnement

Des bourses de perfectionnement artistique peuvent être attribuées aux artistes professionnels ou non sur demande et dans la limite des crédits budgétaires disponibles par le Ministère de la Culture comme aide au perfectionnement dans votre discipline. La demande y afférente doit être introduite au moins deux mois avant le commencement des cours de perfectionnement artistique (loi modifiée du 30 juillet 1999)

Formulaire sur le site du ministère de la culture, renseignements supplémentaires auprès de Mme Claudine Hemmer, tél: 247-86625, chargée des dossiers de demande ou de Mme Denise Besch, déléguée pour la danse au MCESR. tél: 247-88613

7. Congé culturel

« Les artistes créateurs et les artistes interprètes de haut niveau, exerçant une activité professionnelle salariée ou indépendante » (voir le texte de la loi du 12 juillet 1994 portant institution d'un congé culturel) peuvent participer à des manifestations culturelles et artistiques de haut niveau tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger et bénéficier d'une indemnité forfaitaire dont le montant est fixé par règlement grand-ducal. Il est recommandé d'introduire la demande y afférente au moins trois mois avant la manifestation pour laquelle le congé culturel est demandé.

Formulaire sur le site du ministère de la culture, renseignements supplémentaires auprès de Mme Claudine Hemmer, tél: 247-86625, chargée des dossiers de demande ou de Mme Denise Besch,

déléguée pour la danse au MCESR. tél: 247-88613

8. Formations professionnelles à l'étranger

En vue de compléter nos missions sur la formation professionnelle, nous allons mettre en place un dossier complet autour de la formation danse en Europe. Ce dossier sera à disposition pour les jeunes qui désirent partir à l'étranger pour bénéficier d'une formation professionnelle.

Pour avoir un dossier le plus complet possible je vous demande de me faire parvenir toute information qui pourrait enrichir ce dossier:

Proposition de centre de formation, programme de formation, vos critiques, vos expériences etc.

Annexes jointes au rapport :

Récapitulatif du des stages de formation

Réservation du studio TROIS C-L

À bientôt

Bernard Baumgarten